

Date de convocation	Présent	Dont suppléant	Pouvoir	Absent	Vote pour	8
26 novembre 2024	6	0	2	5	Vote contre	0
					Abstention	0

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 03 décembre 2024

Sous la présidence de Madame Rachel BURGY, Présidente du Syndicat des Eaux de la Région Messine

Point n°5 : Prix de l'eau – année 2025.

Le Comité Syndical,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2025 ;

DÉCIDE

DE FIXER à compter du 1^{er} janvier 2025 les tarifs de la part syndicale de l'eau potable à :

- 0,0956 € HT par m³ pour la tranche de 0 à 1 m³,
- 0,2300 € HT pour la tranche tarifaire supérieure à 1m³.

La Présidente,
Rachel BURGY